

Lexique

Partons sur de bonnes bases en utilisant tous un vocabulaire commun !

1. Inoé :

C'est le site internet qui permet de gérer et administrer le péri et l'extrascolaire, grâce à une simple connexion Internet.

2. Inscription :

Indication par la famille du centre de loisirs souhaité

3. Activité :

Il s'agit du terme pour désigner un centre de loisirs :

Ex : Centre de loisirs à Henrichemont, Espace Jean Zay, etc...

4. Réservation :

indication par la famille des jours de présence souhaités.

5. Modifier/ajouter/supprimer :

comme le spécifie le règlement intérieur, toutes modifications, ajouts et/ou suppressions sont possibles dans un délai de 48h à l'avance et avant 10h (fonctionnement automatique via Inoé).



Contacts

VOTRE ENFANT FRÉQUENTE OU VA S'INSCRIRE SUR LE CENTRE DE LOISIRS :

À HENRICHEMONT

Ludivine CHERVY

06 70 91 16 74

cdl.henrichemont@terresduhautberry.fr

SUR LE SUD-EST DU TERRITOIRE (LES AIX-D'ANGILLON, STE SOLANGE, BRÉCY, RIAN...)

Ludivine FOURNIER

&

Véronique GAILLARD

06 32 57 82 00

ludivine.fournier@terresduhautberry.fr

veronique.gaillard@terresduhautberry.fr

À SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY ESPACE JEAN ZAY

Elodie ACKER

&

JUSTINE ROBERT

02 48 55 11 11

espacejeanzay@terresduhautberry.fr

À ALLOUIS (uniquement pour le mercredi)

Sandrine MENESES

06 32 89 40 04

sandrine.meneses@terresduhautberry.fr



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION



CENTRES DE LOISIRS

**MERCREDIS
-
PETITES VACANCES
-
GRANDES VACANCES**

Les différentes étapes pour être opérationnel sur iNoé



ETAPE 1

Rendez vous sur <https://espacefamille.aiga.fr/7175> ou via l'onglet iNoé sur www.terresduhautberry.fr

ETAPE 2

Créez un compte et saisissez l'ensemble des informations demandées «familles» et «enfant», et rendez-vous ensuite à l'étape 3. N'oubliez pas de saisir votre n° allocataire Caf ou MSA !



Un espace famille...
...pour quoi faire ?

La communauté de communes a coordonné l'achat du logiciel iNoé et de ses différents modules (garderie, cantine, centre de loisirs) pour les communes adhérentes et pour elle-même afin de permettre aux familles de procéder aux inscriptions via un portail familles où les données indiquées par vos soins seront partagées.

Une gestion simplifiée, un accès rapide, toutes les informations au même endroit, ou vous voulez et quand voulez !

ETAPE 3

Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique «mes documents».

Les documents à mettre en ligne :

- Fiche sanitaire (Modèle à télécharger dans la rubrique «documents-informations sur l'espace famille»)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins du carnet de santé
- Feuille d'impôts N-1 si vous n'avez pas de numéro d'allocataire Caf ou MSA saisi sur votre espace famille

ETAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, **votre compte sera validé par nos services** et vous pourrez **procéder à l'inscription**². Rendez-vous ensuite à l'étape 5.



Cette procédure d'inscription dématérialisée est obligatoire. Il n'y a plus de dossier papier.

ETAPE 5

Inscrire l'enfant à une nouvelle activité³ (choix du centre de loisirs)

ETAPE 6

Réservation⁴ des jours souhaités

ETAPE 7

Consultez régulièrement votre compte pour voir si les réservations sont confirmées*.

ETAPE 8

Possibilité de modifier/ajouter/supprimer⁵ en ligne jusqu'au délai imparti de 48h.

*Des listes d'attente peuvent être mise en place en raison de la capacité limitée des centres de loisirs.

